Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **Hélimax / SAF** Tél : 06.22.81.23.25

Bénéficiaires : **Refuges CAF**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Ravitaillement + matériel	06/09/2016	Pré de Madame Carle	Refuge des Ecrins	9	0	9
Ravitaillement + matériel	06/09/2016	Pré de Madame Carle	Refuge du glacier Blanc	7	0	7
Ravitaillement + matériel	06/09/2016	Pré de Madame Carle	Refuge du Pelvoux	1	0	1
Ravitaillement + matériel	06/09/2016	Parking d'entraigues	Refuge des Bans	2	0	2
Entreprises extérieures pour les travaux du refuge du Glacier Blanc	06/09/2016	Pré de Madame Carle	Refuge du glacier blanc	environs 20 charges et du personnel mais pas de chiffre exacte pour le moment		

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-HPVG

Nom du pilote : **Dominique Heib**

A Saint Crépin
Le 31/08/2016, Maxime GAILLARD

Autorisation accordée n° 469/2016

Conditions particulières :
- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le / /
Le Directeur, par intérim,
Copie au secteur de : VALLOISE

Préconisations du Parc national :

A , le :